RAPPORT

DE

M. FAREZ, Secrétaire perpétuel

de la

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI,

sui

Les Travaux de cette Société, depuis son établissement jusqu'au renouvellement des Officiers du Bureau, opéré le 4 Janvier 1806.

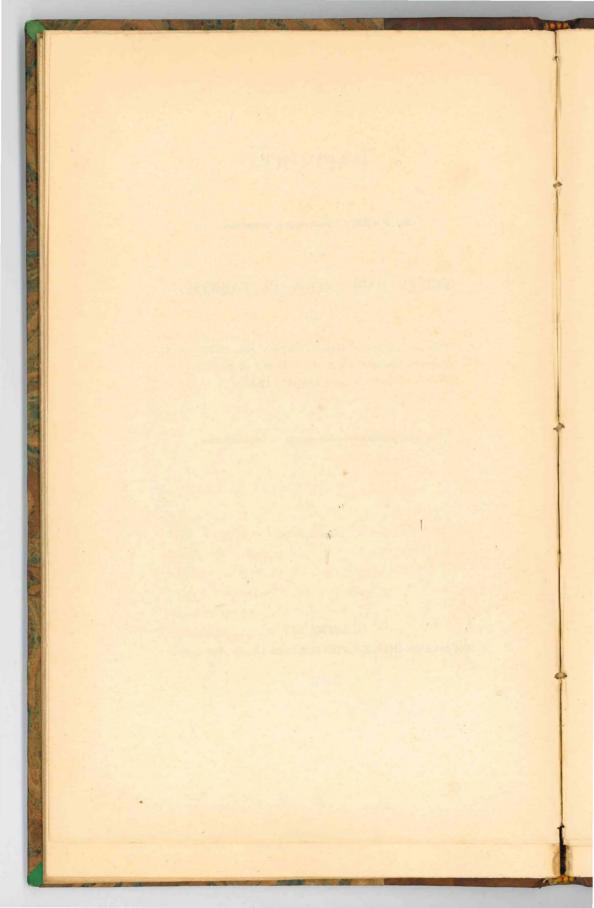
(Première publication de la Société. - Réimpression.)



CAMBRAI,

Imp. de LESNE-DALOIN et FILS Aîné, Imp.-Lib, de l'Archevêché.

1847.



RAPPORT

DE

M. FAREZ, Secrétaire perpétuel

de la

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI,

sur

Les Travaux de cette Société, depuis son établissement jusqu'au renouvellement des Officiers du Bureau, opéré le 4 Janvier 1806.

(Première publication de la Société. - Réimpression).

MESSIEURS,

E fut le 24 vendémiaire an XIII (16 Novembre 1804), que quatorze Membres de cette respectable association, se réunirent en cette enceinte par un mouvement spontané, pour y jeter les fondemens d'une institution dont le but est de coopérer à la propagation des lumières, et particulièrement au bien-être de cette ville et de son arrondissement.

Quinze mois se sont à peine écoulés depuis

l'ouverture de vos séances, et quoiqu'elles aient été peu fréquentes, quoique vous ayez dû en consacrer une partie à l'organisation de la Société, malgré les nombreuses occupations extérieures de la plupart de ses membres, il suffit de jeter les yeux sur vos procès-verbaux, Messieurs, pour se convaincre que vos réunions n'ont pas été dénuées d'intérêt.

En fixant d'abord à trente le nombre des sociétaires résidans, vous en rendîtes le choix plus sévère, plus honorable et plus utile.

Vos suffrages ont cherché, dans toutes les classes de la société, les hommes qui se sont rendus recommandables par leurs talens, par leurs services et surtout par leur caractère moral.

Aux prestiges brillans et souvent dangereux du bel esprit, vous avez préféré des connaissances utiles, des intentions louables et un zèle constant pour le bien public. Déjà vous avez recueilli le fruit du discernement et de la sagesse, qui ont présidé à toutes vos élections : la Société d'Emulation est aussi une société de concorde et d'harmonie. Jamais le moindre nuage n'obscurcit ni ne trouble nos travaux. Chacun de nous écoute en silence et juge avec impartialité les productions de ses émules. Si quelque sentiment pénible vient quelquefois contrister nos cœurs, c'est lorsque nous regrettons de ne pouvoir déposer sur le

bureau de la Société un tribut plus digne de son attention.

Avec quel empressement, Messieurs, n'avezvous pas cherché à vous attacher par les liens d'une honorable correspondance, les hommes qui illustrent la nation par leur génie ou qui rendent à la patrie des services éclatans? Vous ne vous êtes point bornés à associer à vos noms un grand nombre de ceux dont la France s'enorgueillit et qui sont chers à la république des lettres : vous voulûtes encore élever jusqu'à vous de modestes cultivateurs dont les travaux et les méditations peuvent seconder vos efforts pour augmenter la prospérité de notre pays. Vous avez, pour ainsi dire, désiré devenir le point de contact des deux anneaux extrêmes de la chaîne sociale, et unir en quelque sorte le sceptre et la houlette. Aussi ne fûtes-vous pas moins flattés d'avoir pour associé l'homme simple qui fertilise nos terres, que de correspondre avec les savans les plus distingués de l'Institut, ou avec les premiers dignitaires de l'Empire.

Pourquoi faut-il qu'au moment où l'organisation de cette Société se complète, nous ayons à déplorer déjà la perte de trois de ses membres estimables? Le berceau de cette intéressante institution devait-il être entouré de lugubres ciprès ? Consolons-nous, Messieurs; parmi ces ciprès j'aperçois des lauriers. Vainement la Parque a coupé la trame des jours de M. Bécu : ce médecin aussi modeste qu'éclairé vivra dans le souvenir de nos guerriers dont il conserva la santé. Il restera cher aux habitans de Lille, qui le bénissaient comme un ami de l'humanité. Sa mémoire ne s'effacera point de nos cœurs qui regrettent de ne pouvoir plus se rapprocher du sien.

Dois-je rappeler, Messieurs, qu'un magistrat est mort victime de son zèle pour le bien-être de ce département? Ne suffit-il pas de vous nommer M. Dieudonné? Ce nom seul réveille l'idée d'un administrateur sage, laborieux et infatigable. Tous les actes qui émanaient de son autorité, portaient l'empreinte de la droiture de ses intentions et le sceau respectable de l'expérience. Vivement enflammé de l'amour du bien, ce vertueux préfet s'occupait sans cesse des choses utiles, et dédaignait de donner à ses opérations un faux éclat qui ne convient qu'à la vanité et qui décèle presque toujours l'ambition. Aussi les heureux résultats de son administration sont-ils le plus bel éloge qu'on puisse faire de sa personne!

M. Dieudonné avait vu avec transport une Société d'Emulation s'élever au sein de Cambrai. Il avait applaudi à nos premières opérations, et nous sommes dépositaires de l'expression de ses vœux pour le succès de cette institution.

Qui avait plus de droits à notre estime, qui peut en avoir plus à nos regrets, que le magistrat qui honora nos premiers travaux de sa bienveillance, et qui, en les encourageant, eût même voulu pouvoir les partager? Le département perd en lui un tendre père, et nous, Messieurs, un véritable ami!...

La rigueur du sort semblait avoir épuisé ses traits contre la Société, lorsqu'un évènement aussi affligeant nous plongea de nouveau dans la consternation. Il ne fallait pas moins que la victoire à jamais éclatante d'Austerlitz, pour calmer le sentiment pénible que nous causa la mort du major Lefebvre. Vous l'aviez jugé digne, Messieurs, de remplacer votre président, et sans doute vous ne fîtes pas un choix erroné. Amabilité et bravoure, vertus douces et guerrières, cœur noble et manières simples, lumière et modestie, tout se trouvait réuni dans notre estimable vice-président. Favori des Muses et de Mars, que n'a-t-il pu prolonger sa carrière pour l'avantage de la patrie et des lettres?

Mais, dit Horace: Dulce et decorum est pro patrià mori! Et malgré la douleur que nous ressentons d'être privés d'un sociétaire d'un aussi grand mérite, nous devons nous féliciter d'avoir concouru par lui au succès de cette journée mémorable, et de voir s'élever et se perpétuer au milieu de nous l'immortel laurier de sa gloire.

Vous n'avez rien négligé, Messieurs, pour réparer des pertes aussi grandes, et si vos travaux n'ont pas encore été féconds en résultats, au moins pouvons - nous déjà citer avec satisfaction les prémices de votre zèle.

Dès vos premières réunions vous reconnûtes, Messieurs, combien il pouvait être utile à vos vues, d'avoir un tableau bien exact des productions minérales, végétales et animales de l'arrondissement, et vous nommâtes une commission pour s'occuper de cet important travail. Vous la chargeâtes aussi de rechercher s'il n'existe pas de charbon fossile dans les environs de cette ville. Messieurs les commissaires soumettront incessamment à votre attention, le fruit de leurs recherches et de leurs méditations sur cette partie.

Il n'était pas moins essentiel pour la Société d'Emulation, de connaître parfaitement l'état de l'industrie et du commerce des habitans de l'arrondissement de Cambrai. Des commissaires ont été désignés pour dresser cet état, et sans doute vous l'auriez déjà sous les yeux, si nos collègues avaient pu se livrer à cette tâche intéressante autant qu'ils l'auraient désiré. Mais au moins un très bel atelier de filature de cotons et de fabrication de cotonnades et de mousselines se forme et s'agrandit tous les jours sous les auspices d'un des membres

de la Commission, et bientôt, nous l'espérons, vous recevrez de tous ceux qui la composent, le contingent que vous leur avez demandé.

La Commission des monumens a déjà procuré des renseignemens satisfaisans sur les découvertes qu'ont produites des fouilles faites aux pierres Jumelles, près cette ville, il y a vingt ans. On doutait encore si ces fouilles avaient été poussées aussi loin qu'elles auraient dû l'être. On conjecturait même que d'anciennes catacombes pouvaient exister dans cet endroit. De nouvelles fouilles dirigées avec art ont entièrement dissipé ces doutes et écarté ces conjectures. On ne reprochera plus aux habitans de Cambrai, de rester indifférens sur un point qui paraissait d'un grand intérêt, pour l'histoire de la localité. Ce point est éclairei, sans inutile dépense.

La Société crut qu'il serait convenable d'avoir un précis historique sur les hommes qui ont acquis quelque célébrité dans l'arrondissement de Cambrai. Elle appela l'attention de quelquesuns de ses membres sur notre biographie particulière, et déjà des matériaux précieux offrent les élémens dont l'ouvrage désiré doit se composer.

Une Commission récemment établie a présenté un recueil d'observations, sur les ouvrages publies, les édifices et les fortifications, en un mot sur l'histoire militaire de Cambrai. Une autre s'occupe de l'histoire des établissemens d'instruction publique. Enfin une troisième analyse un volumineux manuscrit qui a pour objet la description particulière de ce pays. Rien donc n'est omis pour rassembler les données qu'exige le grand ouvrage que projette la Société.

Ces vues générales et d'une importance majeure, n'ont pas empêché la Société de porter ses regards sur quelques objets qui, par leur nature,

semblent plus restreints.

Une erreur s'était glissée dans la statistique du département, sur l'époque de l'établissement de l'imprimerie à Cambrai. On ne l'a faisait remonter qu'à l'an 1620. Des recherches ont été faites, et l'on a démontré que dès le milieu du XVI° siècle, des ouvrages furent imprimés en cette ville.

L'histoire des maladies épizootiques vous a été présentée avec les plus heureux développemens. La suite en est promise et notre attente ne sera

pas trompée.

Affligée des ravages que la carie ou brouzure des blés cause chaque année dans nos moissons, la Société interrogea ses correspondans cultivateurs sur les causes de cette maladie, et sur les moyens à employer pour y remédier : jusqu'à présent un seul a transmis sa réponse, et cependant il est bien à désirer que tous communiquent leurs observations sur ce point d'agronomie.

Un de nos respectables collègues (M. Alteyrac) s'occupe depuis quelque tems de réduire à sa plus simple expression, l'estimable commentaire de Lacerda sur l'Eneïde. Nous espérons que sa santé lui permettra bientôt de mettre la dernière main à une partie de cette louable entreprise. En attendant, la Société a pu applaudir au travail de notre collègue pour adapter aux exercices du collége quelques-uns de nos chefs – d'œuvre dramatiques.

Parmi les délibérations qui honorent la première année de notre Société, nous ne devons pas omettre le vœu qu'elle a émis de contribuer de 300 francs à l'érection d'un monument en l'honneur de Fénelon. L'homme qui a le plus illustré cette ville, avait un droit particulier à nos hommages.

La vignette qui décore nos diplômes n'est pas la moindre production de cette Société : cette gravure fait à l'imagination et au burin délicat de l'artiste un honneur qui rejaillit sur tous ses collègues.

Un autre sociétaire a inventé un instrument mécanique destiné à recueillir les sons improvisés. L'auteur a nommé Adographe cette machine ingénieuse, dont l'exécution serait d'un grand secours pour les mélophiles.

Tels sont, Messieurs, les principaux objets qui

ont mérité votre attention. Nous allons dire quelques mots des lectures qui vous ont étê faites.

La Muse féconde de M. Deneuflieu est en possion du dernier instant de vos séances, et elle le remplit très agréablement. Vous vous rappellerez, sans doute avec plaisir les contes intitulés: Le raccommodement du ménage, — Plus de peur que de mal, — L'hirondelle, — Le souvenir chrétien, et bien d'autres pièces où vous avez remarqué la rare facilité du talent de notre collègue et le naturel qui le caractérise. Vous n'avez pas oublié non plus Le poëme des Quatre Saisons, sur quatre rimes, — Le Chant de l'Aveugle, dont nous nous abstiendrons de faire l'éloge, pour ne pas alarmer la modestie de l'auteur.

La Société n'a pas entendu sans intérêt le Dialogue en vers de M. Alvin, sur le couronnement de l'Empereur, et ses stances sur le renouvellement de la guerre par les Anglais.

La traduction libre de quelques odes d'Horace, faite, à l'âge de 16 ans, par M. Dumolard, vous a donné lieu de regretter que votre président ne vous ait pas plus souvent communiqué de ces essais.

Nous ne dirons rien de l'accueil dont vous avez honoré le programme de la fête de Cambrai, et quelques synonymes dont nous vous avons soumis l'explication. Vous avez usé à notre égard de voire indulgence ordinaire, et nous la réclamons encore pour ce rapport.

Mais nous ne pouvons passer sous silence la lecture qui vous a été faite par M. Dervieu, d'une traduction en vers libres d'une cantate de Métastase intitulée l'Orage. Vous avez pu juger, Messieurs, que cette traduction est supérieure à celles que nous connaissons de cette jolie cantate.

Il nous reste à vous entretenir, Messieurs, des productions dont il vous a été fait hommage depuis l'ouverture de cette Société.

Deux jeunes gens vous ont présenté leurs essais: le sieur LeGlay, vous en a soumis un, sur les poètes lyriques, qui a fixé quelques instants votre attention. Le sieur Molard, vous a adressé des stances sur le couronnement. Vous avez cru remarquer, dans ce jeune homme, le germe des talents, et vous vous l'êtes associé comme correspondant.

Un magistrat qui préside avec distinction la Cour d'appel de Douai, et qui réunit la plus rare modestie aux connaissances les plus profondes, M. Lenglet, votre correspondant, vous a fait hommage d'un essai sur les rapports et la distribution des différentes parties du code civil, du code rural, du code de commerce et du code judiciaire. Nous ne nous permettrons pas d'ajouter à l'éloge que l'Académie de Législation a fait de

cet ouvrage, qui sort d'une plume exercée depuis long-tems sur les matières les plus importantes. Nous nous bornerons à dire que la Société a reçu cette offrande avec la reconnaissance qu'inspire un tribut d'un aussi grand prix.

M. Dumolard a déposé aussi sur votre bureau son rapport au conseil d'arrondissement, et son discours prononcé à la Fête des Rosières. Le talent connu de l'auteur ne pouvait qu'obtenir vos applaudissemens.

M. Coquelet, ancien chanoine de St.-Géry et actuellement curé de Béthune et votre correspondant, vous a procuré un manuscrit de sa composition, qui contient des détails intéressans pour notre histoire locale. M. Poincelot, membre de la Société d'Agriculture de Douai, a fait hommage d'un Mémoire sur les moyens de prévenir la cataracte dans les animaux, et M. Delegorgue, votre correspondant, vous a fait parvenir ses observations sur les blés, et son Mémoire sur la division des fermes. Ce dernier écrit a obtenu le prix décerné par l'Académie d'Arras, en 1786; c'est dire combien il était digne de vous être offert.

Enfin, Messieurs, M. Lambier qui est aussi l'un de vos correspondans, vous a présenté des conjectures sur la situation d'*Hermoniacum*, et sur les débris qu'il croit qu'on en pourrait découvrir près de *Clair-Ménage*.

Quelque séduisantes que paraissent les espérances qu'inspire notre collègue Lambier, la nécessité d'apporter de l'économie dans l'emploi des fonds de la Société, n'a point permis d'entreprendre les fouilles dispendieuses qu'exigeaient les recherches qu'il conseillait. Il faut donc ajourner l'exécution de ce projet au tems où nos ressources seront plus abondantes.

Nous ne finirons pas, Messieurs, ce précis de nos travaux, sans exprimer nos regrets de n'avoir rien à citer en particulier d'un grand nombre de nos collègues; ces regrets sont d'autant plus vifs que nous savons combien il eut été facile à ces estimables sociétaires de contribuer à rendre nos séances intéressantes, par la simple communication de leurs idées sur les matières qui ont été plus spécialement l'objet de leurs méditations. Nous nous plaindrions même de leur obstination à garder la lumière sous le boisseau, si nous n'avions l'espoir de les voir bientôt consacrer quelques-uns de leurs loisirs à satisfaire notre juste impatience.

C'est en réunissant nos efforts, que nous parviendrons à prouver que la Société d'Emulation de Cambrai n'est point indigne de la dénomination qu'elle a prise. Vous pouvez faire le bien, Messieurs, et sans doute vous ne voudrez pas qu'on puisse vous reprocher d'avoir négligé de le faire. La Société d'Emulation qui a entendu avec un vif intérêt le rapport de son secrétaire perpétuel, et rendant aux travaux, au mérite et aux talens de l'auteur, la justice que sa modestie s'est refusée,

Délibère que ce rapport sera consigné au procèsverbal de ce jour, adressé à Monsieur le Préfet du département, et imprimé et distribué au nombre de 300 exemplaires.

A Cambrai, en la séance solennelle du 18 Janvier 1806.

J.-V. DUMOLARD, Président.

Béthune-Houriez, Secrétaire-Adjoint.